

Meynes

le mag'

Avril 2022 • N°7



www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales



P. 09

Festivités
Hivernale 2022
Encierros d'hiver



P.15

Zoom sur...
La gestion
des déchets

SOMMAIRE

ÉDITOS	02-03
VIE MUNICIPALE	04-05
- Budget communal	
TRAVAUX	06-08
FESTIVITÉS	09-10
TISSU LOCAL	11
MÉDIATHÈQUE	11
HOMMAGES	12
JEUNESSE	13
ZOOM SUR...	18-19
- Histoires de clochers	
- Les pompiers en exercice	
- Journée de potiers et tuiliers	
- Gestion des déchets	
SÉCURITÉ	16
EN BREF	17
- À vos agendas	
- Débroussaillement	
INFOS PRATIQUES	18
ÉTAT CIVIL	19
TRIBUNE LIBRE	19



Directeur de publication :
Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos :
M. Bernard SUBTIL, Mairie.
COUVERTURE : Adobe Stock

Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE



Fabrice FOURNIER

Maire de Meynes

Chères Meynoises, Chers Meynois,
Malheureusement, l'année 2022 n'a pas
commencé comme nous l'aurions souhaité.

Après plus de deux ans de contraintes
liées à la crise sanitaire, l'actualité internationale avec l'invasion de l'Ukraine par
la Russie le 24 Février dernier est venue
sur le devant de la scène, reléguant au
second plan la pandémie de covid-19, la
campagne électorale de l'élection présidentielle, les tensions inflationnistes, le
redressement des comptes publics ou la
hausse généralisée des prix.

Face à la guerre, en pareille circonstance effroyable, la ville de Meynes a
réaffirmé son attachement à la paix, son
soutien et sa solidarité avec l'Ukraine.

Avec l'association des Maires de France,
la municipalité a lancé un appel à la générosité publique et a organisé la logistique de la collecte de dons qui ont été
acheminés jusqu'en Ukraine par le biais
de la protection civile.

Un rassemblement en solidarité avec le
peuple ukrainien, à l'initiative des élus
du territoire de la Communauté des
Communes du Pont-du-Gard, a également
eu lieu le 4 mars 2022 à Remoulins.
Les semaines qui ont suivi, au cours des
quelles le mot solidarité a pris tout son
sens, ont permis de démontrer à quel
point la fraternité s'est incarnée et déclinée au plus près de nos concitoyens.

Au plan local, le conseil municipal s'est
réuni le 30 mars pour voter le budget.

Préalablement, la commission municipale des finances a pris acte des résultats de clôture de l'exercice 2021,
recueilli les observations éclairantes
quant à la situation financière de la
commune, analysé les orientations qu'il
est possible d'espérer et validé le projet
budgétaire 2022.

Notre commune, comme les autres collectivités, a vu progressivement son autonomie fiscale remise en cause avec un levier fiscal limité dorénavant à la seule taxe foncière, des réformes imposées par l'Etat partiellement compensées, des dotations en baisse annuelle après année et un équilibre budgétaire fragilisé par des efforts importants demandés notamment pour la contribution au financement du Service Départemental d'Incendie, au transfert financier de la DGF relative aux dépenses d'aide sociale, aux dépenses nouvelles liées à la crise Covid ou à l'envolée des tarifs de l'énergie.

Pourtant, par le fruit d'un travail de gestion rigoureux, une dynamique de maîtrise des dépenses, une pause dans les investissements trop coûteux et l'absence de nouvel emprunt de la part de notre équipe municipale, la situation financière de la commune s'améliore sensiblement, même si ces résultats encourageants sont encore insuffisants pour nous permettre de dégager, dans l'immédiat, l'autofinancement nécessaire pour investir à la réalisation de tous les projets de notre mandature.

Mais nous devons tenir bon et poursuivre dans cette voie, en respect de l'argent du contribuable, pour un redressement indispensable.

A noter que les taux communaux d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties n'augmenteront pas en 2022 pour la troisième année consécutive et le recours à l'emprunt sera nul, pour maintenir un faible niveau d'endettement.

Pour autant, les priorités seront données au cadre de vie, à la sécurité, à la redynamisation du centre ville, tout comme seront renforcées les actions en faveur des associations, de la vie scolaire ou de la programmation des animations et des manifestations qui auront lieu tout au long de l'année.

Enfin, notre budget confirme notre volonté d'assurer un service public de qualité et traduit la nécessité de poursuivre le développement raisonnable et durable de la commune, en nous projetant vers l'avenir, guidés par le bien-vivre à Meynes.

Cordialement.



Alexandra MORAND

Adjointe en charge de la vie associative, du développement économique et de la politique culturelle

Conseillère communautaire et vice-présidente au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

REMERCIEMENTS AUX ACTEURS DE LA VIE LOCALE

Ces premiers mots iront à tous les acteurs de la vie associative et culturelle de la ville de Meynes, qui malgré les circonstances, ont, depuis deux ans, su perséverer et afficher une détermination sans faille dans la poursuite du projet culturel et associatif de la commune.

En effet, avec les interdictions de rassemblement, les confinements plus ou moins restrictifs et les risques de contaminations, il aura fallu des trésors de patience et de volonté, aux acteurs de la vie locale, pour ne pas renoncer.

C'est donc à leur côté que nous avons poursuivi notre volonté de soutenir l'engagement et la détermination, car nous sommes convaincus de la nécessité, pour un village comme le nôtre, de ne pas céder à l'engourdissement de la quotidienneté.

Nos remerciements vont également, aux Meynoises et aux Meynois, que nous avons le plaisir de croiser lors de toutes les manifestations et qui contribuent par leur présence et leur participation régulière, au dynamisme de notre vie associative et culturelle.

Ainsi, même si ces deux années ne nous ont pas permis de réaliser tous les événements que nous aurions souhaités, elles ne nous ont pas empêchés de nous projeter et nous espérons pouvoir vous retrouver pleinement cette année 2022.

Concernant la vie associative et le développement économique, nous aurons donc le plaisir de nous retrouver le :

- **11 juillet 2022 pour le marché nocturne**

Les producteurs locaux auront le plaisir de vous rencontrer sur la place du village pour vous proposer l'ensemble de leurs créations. De l'artisanat d'art à la création viticole, vous aurez la possibilité de découvrir et de consommer, avec modération, les créations de nos producteurs locaux.

- **25 septembre pour la Journée des potiers**

Nous aurons aussi le plaisir de mettre en avant notre patrimoine local avec l'aide des associations de potiers (« Empreinte d'argile et de feux » et « Terre de conscience ») et le concours de monsieur Pierre Etienne.

Au travers d'une journée consacrée à la poterie, nous pourrons découvrir ou redécouvrir, ensemble, notre histoire locale, en lien avec ce savoir-faire si singulier.

- **Septembre (date à venir) le forum des associations**

Cette année encore, vous pourrez découvrir les acteurs associatifs, avec qui nous souhaitons mettre en place, avec l'équipe municipale, un agenda des manifestations. Cet outil concerté, vous permettra de mieux repérer les événements associatifs, festifs ou culturels de notre commune et devrait venir en renforcer le dynamisme.

Nous travaillons avec les associations pour que les habitants puissent découvrir, voire assister, à des démonstrations du savoir-faire associatif.

Concernant la vie culturelle de la commune :

- **Octobre 2022 (date à venir) Festival Big zazou**

En lien avec la communauté de communes du Pont-du-Gard, nous

accueillerons le festival Big ZAZOU. Evènement culturel à l'attention des plus petits, mais pas que..., il constitue une ouverture à la culture pour les enfants et leur parent accompagnant.

Un travail de concertation :

Ce que nous mettons en place, avec les membres du tissu associatif, poursuit l'objectif d'entretenir le dynamisme de notre village, et par écho de contribuer à la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi, nous sommes attachés à travailler en concertation et que nous projets, en travail de fonds, de poursuivre notre soutien au tissu associatif en maintenant un niveau d'entretien satisfaisant des équipements municipaux et en soutenant logistiquement ou financièrement les actions entreprises par les habitants de la commune.

Nous sommes aussi attachés à renforcer l'identité culturelle et historique de la poterie dans le village, en valorisant notre patrimoine immatériel. Nous avons entrepris de doter la commune de sceaux aux armoiries de la commune, pour faire de la « conscience » un élément fort de celui-ci.

Cette action, se verra renforcée par un projet de co-financement d'un four à poterie, pour continuer à soutenir et à faire notre singularité.

Enfin, plus spécifiquement, par notre action au sein de la communauté de communes, nous sommes engagés aux projets de développement de notre territoire dans sa dimension économique et culturelle, avec notre participation à la vice-présidence au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Nous veillons à la fois au positionnement communal dans le développement du territoire Uzège Pont-du-Gard, mais aussi à son rayonnement culturel en renforçant notre singularité immatérielle au sein de la communauté.



FINANCES

LE BUDGET COMMUNAL

Lorsque nous avons pris nos fonctions, après les élections municipales de 2020, nous avons hérité d'une situation budgétaire fragilisée avec des indicateurs financiers préoccupants et un patrimoine communal dégradé.



Depuis notre installation, par une bonne gestion financière, nous avons commencé à remettre à niveau le budget communal en faisant notamment des économies. Ce qui nous a permis de ne pas se séparer, dans la précipitation, de biens immobiliers comme le boulodrome afin de réaliser les projets.

Mais une bonne gestion n'implique pas de faire des économies simplement pour le plaisir de faire des économies, mais surtout pour utiliser à bon escient l'argent public, rendre aux habitants les services attendus et ne pas laisser continuellement la situation se dégrader.

Sur l'actuel mandat, compte tenu des difficultés rencontrées, nos priorités seront davantage d'améliorer, de restaurer, de réhabiliter notre village.

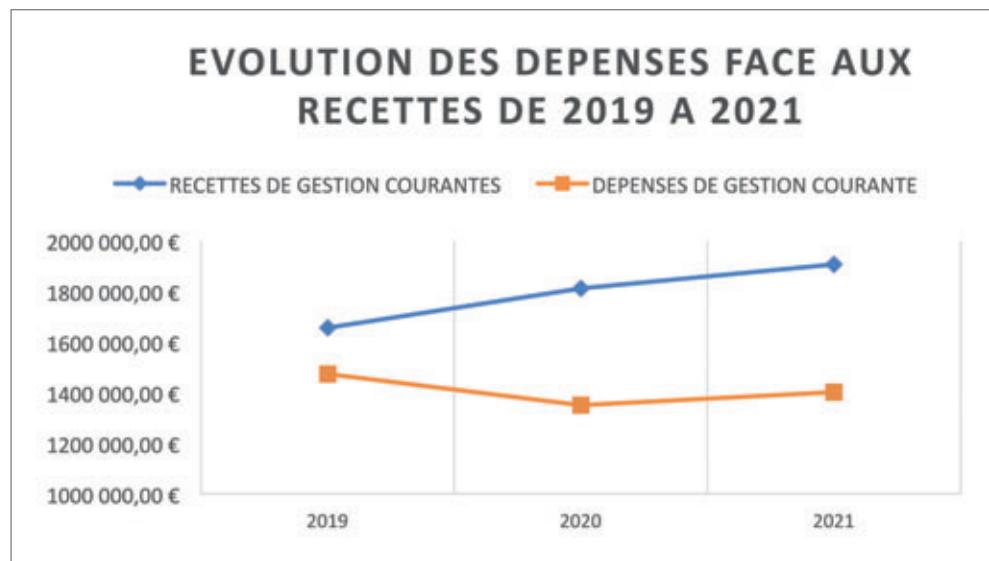
Nous avons commencé à le faire sans augmenter les taux communaux des impôts en 2020 et 2021, en recherchant des subventions et en limitant le recours à l'emprunt afin de retrouver, dans les meilleurs délais possibles, des marges de manœuvre raisonnables pour le budget de la ville.

La Commission Municipale des Finances réunie le 22 mars dernier a entériné les résultats de clôture de l'exercice 2021, recueilli les informations fiscales, analysé les différentes orientations possibles et arrêté les propositions des budgets primitifs pour l'année en cours.

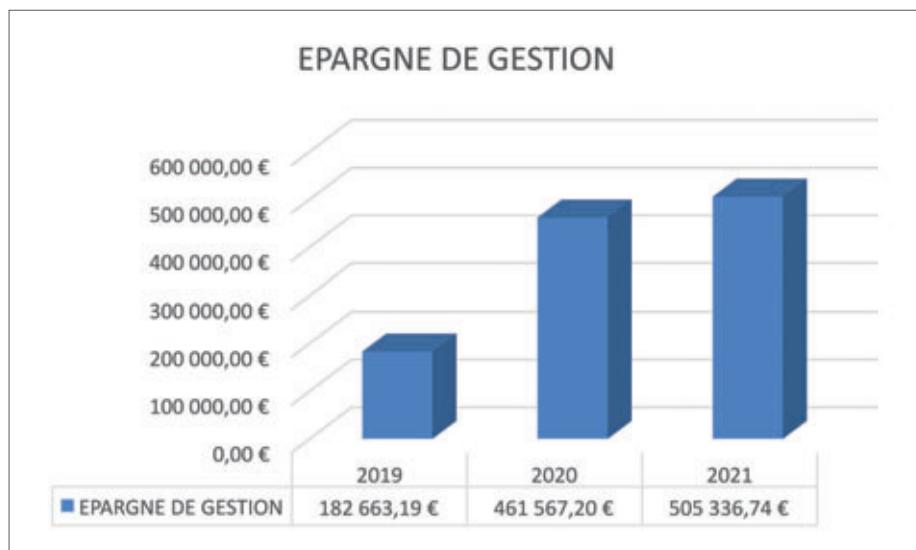
Par délibérations du 30 mars le Conseil Municipal a voté les budgets 2022 et reconduit les taux communaux d'imposition sans augmentation pour

la troisième année consécutive. Nous allons dans le bon sens, avec prudence et rigueur, pour restaurer les finances communales et réparer un patrimoine détérioré, même si nous savons qu'il nous faudra du temps et l'aide de nos partenaires financiers institutionnels pour y parvenir.

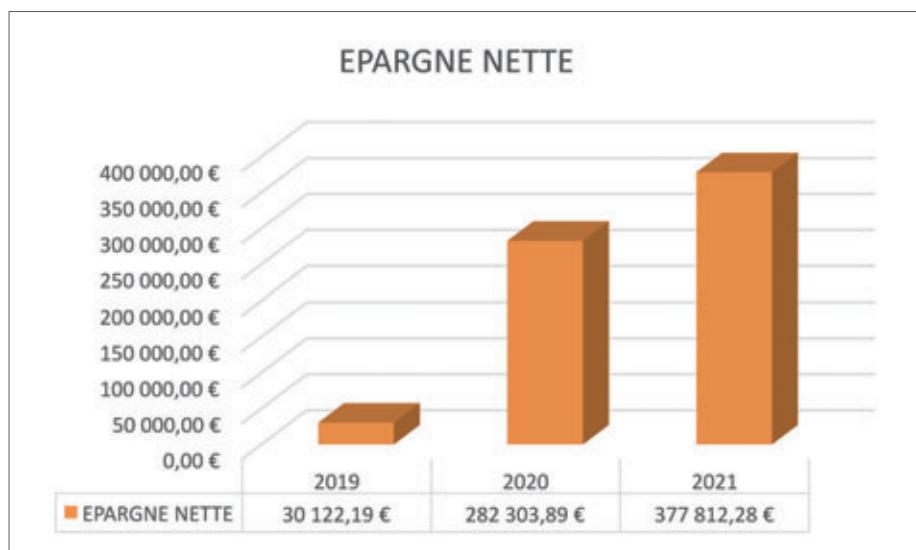
Les tableaux comparatifs ci-dessous attestent de la trajectoire favorable de la situation financière communale pour la période 2020/2021, même si cette évolution reste encore fragile et insuffisante pour retrouver, dans l'immédiat, un degré d'autonomie pleinement satisfaisant sans augmentation de la pression fiscale et de l'endettement communal.



Cette courbe montre que l'effet ciseau est favorable car avec une gestion rigoureuse on constate une baisse des dépenses et une augmentation des recettes.



L'épargne de gestion est la différence entre les recettes de gestion courante de fonctionnement et les dépenses de gestion courante de fonctionnement.



L'épargne nette ou capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement du capital de la dette. Cet indicateur est essentiel : il correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements.

TAXE	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX 2021	TAUX 2022
TAXE D'HABITATION	10,20%	10,20%	10,20%	10,20%
TAXES FONCIÈRES SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES	18,72%	18,72%	18,72%	18,72%
TAXES FONCIÈRES SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	55,38%	55,38%	55,38%	55,38%

“ Pour la troisième année consécutive, aucune augmentation des taux communaux d'impositions n'est appliquée. Nous avons la ferme volonté et l'ambition de réussir, en étant transparents sur les mesures nécessaires à prendre et sur les résultats obtenus.

Cordialement.

Christophe CURIE
Conseiller Municipal délégué aux Finances.

ENTRETIEN COMMUNAL

Travaux d'entretien communaux

Très récemment la commune a fait procéder à la réalisation de différents travaux d'entretien, d'équipement ou de sécurité sur plusieurs sites ou équipements communaux.

Tout d'abord au stade municipal où les vestiaires ont reçu de nouveaux lave-mains et la mise en peinture des menuiseries et où les abords du château d'eau ont bénéficié d'un important nettoyage.

Ensuite, la clôture du bassin de rétention du lotissement « le huit clos »

en bordure du chemin communal, dit de Barbarin a été réalisée.

Cette opération était rendue obligatoire en application de la convention signée à l'époque avec le pétitionnaire dans le cadre des mesures à mettre en place pour assurer la sécurité publique des ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Enfin, les services techniques ont procédé à l'entretien de la parcelle communale située à proximité du bois, dit « mourre de Milan ».



Restructuration du réseau électrique

Depuis fin février la société ENEDIS a engagé d'importants travaux de restructuration du réseau de distribution électrique sur le territoire communal.

Le chantier confié à l'entreprise spécialisée SIR prévoit la création d'un réseau souterrain depuis la rue du Valadas, en passant par la place de la Révolution, l'avenue de la Promenade, la place de la Mairie, jusqu'au chemin des Près.

Ces travaux permettent l'interconnexion des postes électriques : valadas, Moulin neuf, écoles, Condamine et piste cyclable, le raccordement de nouveaux foyers, la suppression d'une partie de réseau aérien et de plusieurs poteaux en centre ville, ainsi que le remplacement de câbles d'ancienne génération limitant le risque de rupture d'alimentation électrique dans le village lors d'évènements climatiques défavorables.

La municipalité a veillé au bon déroulement de cette opération bénéfique à terme pour la collectivité et les abonnés et mis en place les arrêtés de police nécessaires pour la sécurisation de ce chantier.



CIMETIÈRE

Travaux cimetière

Une deuxième tranche de travaux a été réalisée dans le cimetière communal pour la sécurisation des allées et des monuments funéraires.

Cette opération d'abattage de cinq cyprès de l'allée « sud », confiée à l'entreprise locale Nicolas BENELLI, s'est déroulée dans de bonnes conditions et permettra le traitement de ce secteur en harmonie avec l'allée centrale.

Cette intervention participe de la bonne tenue de cet espace communal, qui fait l'objet d'un entretien aussi suivi que possible, pour la satisfaction des personnes qui viennent se recueillir.



RAPPEL

Entretien de la voirie communale

L'entretien des voies qui font partie du domaine public communal est une dépense obligatoire à la charge de la commune.

Pour permettre une circulation en toute sécurité, la mairie intervient sur la voie publique pour la réalisation des travaux lourds, mais également pour le nettoyage des rues, le dégagement des fossés, l'entretien des plantations, la conformité des panneaux de signalisation, la réparation des accotements ou des trottoirs, etc.

Les services techniques municipaux s'efforcent au quotidien d'en faciliter les conditions de circulation, cependant si vous constatez une anomalie sur la voirie communale (dégradation de la chaussée ou des trottoirs, panneaux de signalisation accidentés, faits liés à la propreté, etc.) n'hésitez pas à le signaler à la mairie afin que la municipalité se charge de résoudre le problème au plus vite.

Par ailleurs, il est rappelé l'obligation faite aux propriétaires riverains d'élaguer leurs arbres ou leurs haies afin que les branches n'empiètent pas sur la voie communale.



SALLE DES ASSOCIATIONS

Installation d'une climatisation

Pour contribuer au bien-être de nos associations, mais également dans un souci de respect de l'environnement, nous avons fait le choix d'installer une double climatisation murale mono split dans la salle des associations. La société « Tension » de Meynes s'est occupée de ce projet pour un budget total de 3 756 euros. Nous pourrons donc ainsi dire au revoir à notre chaudière au fioul.

SÉCURITÉ PIÉTONS

Création d'un cheminement piétonnier

La municipalité a inscrit dans son programme, l'aménagement de secteurs sécurisés et de chemins piétonniers pour les déplacements dits « mode doux ».

Après les aménagements de sécurité des abords du lycée agricole – route de Bezouce, la commune vient de réaliser un nouveau chemin piétonnier, dans le prolongement du trottoir existant, entre le carrefour de la route de Jonquières et le parking des tennis.



EN COURS

Ce cheminement de sécurité évitera aux piétons, notamment aux scolaires, d'emprunter la chaussée de la route départementale pour accéder aux équipements du stade municipal ou aux courts de tennis.

La réalisation de cet accès sécurisé, confiée à l'entreprise Daumas, est financée entièrement par le budget communal.



APRÈS

PLACE DE LA MAIRIE

Taille des platanes

La taille des platanes de la place de la mairie était devenue indispensable en raison de leur trop grand développement et du danger que peut présenter la chute des branches sur ce lieu de rassemblement ou sur la chaussée environnante.

Cet élagage réparateur donnera plus de lumière aux environs et évitera, en outre, que le poids des branches ne fragilise davantage le tronc de ces arbres qui ont un âge avancé.

Une intervention raisonnée sur ces arbres d'ornement, confiée à l'entreprise locale Nicolas BENELLI, permet de contraindre leur développement sans les fragiliser.

**PROJET**

Aménagement espace sportif

Dans sa séance du 14/01/2021 le Conseil Municipal a sollicité une subvention de l'Etat pour l'aménagement d'un espace multi-loisirs dans l'enceinte du stade municipal.

En attendant la mise en place de son financement, cette opération toujours en phase d'avant projet sommaire continue de s'enrichir des souhaits et remarques des différents intervenants en vue de développer l'offre sportive ou de loisirs de la Commune et de renforcer l'attractivité du stade municipal, actuellement sous-utilisé.

Ainsi, pour ce projet, dans un premier temps nous étudions la création d'une aire de jeux pour les enfants, de terrains de boules, la réfection de la piste d'athlétisme avec l'installation d'agrès, l'aménagement d'un local buvette, puis nous envisageons la création d'un circuit ludique de pumprtrack (parcours à bosses pour les VTT, les rollers et les trottinettes).

Cet espace détente serait complété par la création d'une zone de stationnement et l'installation de tables de pique-nique pour les familles et les visiteurs.

Une consultation du public sera mise en place par la commune pour définir le nom de cet aménagement sportif.

HIVERNALES 2022

Encierros d'hiver

C'est après bien des péripéties : protocole sanitaire, recul des dates à deux reprises, changement de lieu, météo, que nous avons enfin réussi à mettre en place les hivernales 2022.

Nous avons tout mis en œuvre pour vous faire passer d'agréables journées, le public a joué le jeu, les manadiers aussi en nous amenant de bonnes et belles bêtes !

Certaines actions nous ont fait monter l'adrénaline, de belles cascades sur les ballots et le « Piège à con », grâce aux jeunes venus participer aux réjouissances.

N'oublions pas le tour de piste du taureau Diamant, qui a mérité une belle retraite au vert.

Nous vous remercions pour votre participation, qui a été notre plus belle récompense et à bientôt pour de nouvelles aventures.

*Le président du Comité des fêtes
M. Marc Gastellier*



SAINT-VALENTIN

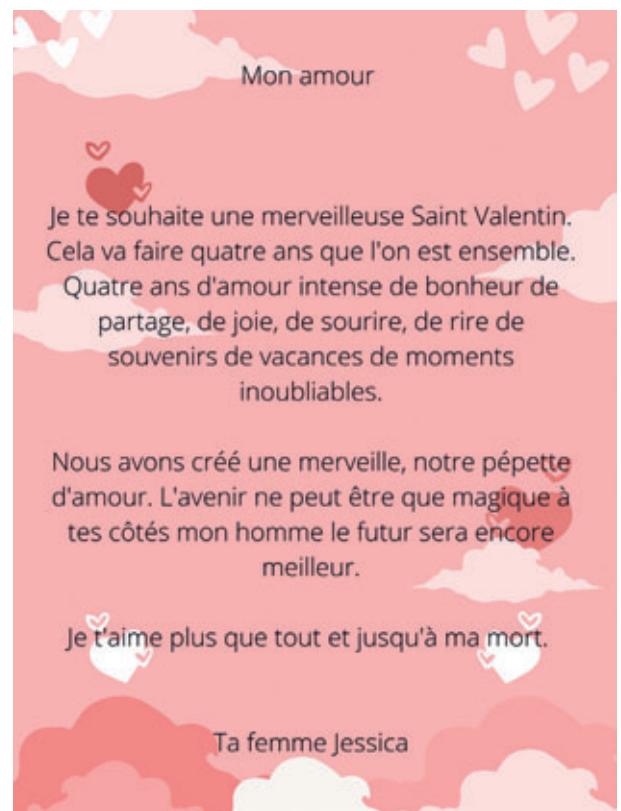
Cupidon numérique



C'était la seconde édition du «Cupidon numérique» proposé aux habitants du village et son utilisation par les amoureux s'installe comme une nouvelle tradition sympathique.

Ainsi, la Saint Valentin peut être fêtée, de façon originale et publique et par tous, grâce à la mise à disposition pour l'occasion de notre panneau lumineux.

Cette édition 2022 aura permis à onze déclarations d'être affichées à la vue de tous. Ce panneau dédié aux informations communales et intercommunales est idéalement positionné sur la place. Un relais de ces belles déclarations d'amour a été instauré sur la page Facebook de la ville. Félicitations aux courageux messagers.



BOULES

Challenge Charles Meyffre

Le Président Michel DEYLAUD et son équipe de bénévoles de l'association de boules « la Fourchette » ont organisé le Souvenir Charles MEYFFRE le dimanche 6 mars 2022.

Record de participation pour ce concours de pétanque qui a vu l'inscription de 58 triplettes dont une trentaine de licenciés meynois.

A l'occasion des différentes parties les participants ont eu le plaisir de rencontrer « Nanou », la veuve de Charles, sa fille Céline et la famille CHAVILLON, bien connue des boulistes, ainsi que son petit-fils Sébastien.

Au soir de cette magnifique journée, le succès de ce challenge a encouragé l'association meynoise à regarder vers l'organisation du Qualificatif de Secteur du Championnat du Gard – Triplette Séniors Promotion qui s'est déroulé à Meynes le dimanche 27 mars.



CHAMPIONNAT

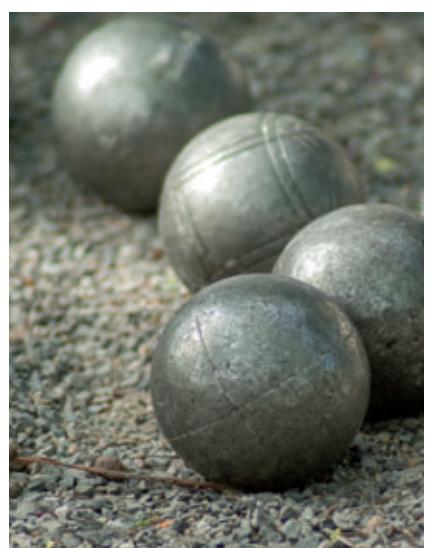
Les qualificatifs

Les qualificatifs pour le championnat du GARD Triplette à Pétanque Promotion 2022, se sont déroulés le dimanche 27 mars dernier.

L'association meynoise « La Fourchette » a assuré la parfaite organisation de ces qualificatifs pour le 2^{ème} Secteur, avec la participation exceptionnelle de 65 triplettes dont 6 équipes locales qui malheureusement n'ont pas pu franchir le cap de cette sélection.

Par ailleurs, nous notons avec plaisir la qualification pour le championnat du Gard Triplette au Jeu Provençal 2022 de l'équipe meynoise composée de Michel DEYLAUD, Clément MONNIER et Bastien VALENTE, dont les qualificatifs ont eu lieu à Fourques le 20 mars écoulé.

Tous nos vœux de pleine réussite les accompagnent dans cette compétition.



À NOTER

Ouverture de l'étang de pêche

Samedi 12 mars, l'étang de Meynes était prêt pour l'ouverture de la pêche à la truite. Malgré le mauvais temps, une cinquantaine de personnes sont venues s'adonner à leur passion et les plus chanceux ont réalisé de belles prises.



Sur une superficie de 7000m², l'étang vous accueille pour pratiquer la pêche de la truite sans permis. Vous pourrez pique-niquer en famille, utiliser les barbecues, profiter de l'ombre des saules pleureurs...

L'étang est ouvert les vendredis, samedis, dimanches et lundis de 8 heures à 17 heures.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Exposition

Du 21 mars au 16 mai, venez découvrir les peintures de Za.

Partage d'univers

Lundi 16h à 18h

Mardi 16h à 18h30

Mercredi 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi 10h à 12h

Médiathèque de Meynes

1 place de la Mairie



19 MARS

Commémoration du 19 mars

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu le 19 mars dernier.



Une cérémonie commémorative s'est déroulée au monument aux morts en présence des élus, des représentants des anciens combattants, des porte-drapeaux et du public.

Après lecture du message officiel et le dépôt d'une gerbe de fleurs, la cérémonie s'est achevée par une minute de silence.

SOLIDARITÉ

Remerciements Solidarité

La municipalité tient à remercier chaleureusement les nombreux donateurs et donatrices pour leur générosité, ainsi que toutes les personnes qui se sont mobilisées pour assurer le bon déroulement des collectes organisées autour de l'aide humanitaire en direction de l'Ukraine ou pour venir en aide à la famille meynoise qui a tout perdu dans l'incendie de sa

maison.

Merci également aux Meynois qui se sont portés volontaires à l'hébergement de réfugiés ukrainiens fuyant la guerre ou au relogement de nos concitoyens sinistrés.

Un élan collectif et une forte mobilisation qu'il convient de souligner et d'apprécier.



ANNIVERSAIRE

90 ans de Mme Rocci



M. le maire, Fabrice Fournier, MM Christophe Curie et Anthony Garnero, membres du CCAS, ont apporté un olivier, symbole de longévité à Mme ROCCI pour ses 90 ans. Très bon anniversaire, Mme Rocci !

MESSAGE

MERCI !

Greg, Hélène, Lydie et Luna ont été énormément touchés par vos marques de sympathie et votre élan de générosité suite à l'incendie de leur maison.

De tout cœur, merci !



LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ DE MEYNES

Journée Portes Ouvertes au lycée agricole



Le 12 mars 2022, le lycée agricole privé de Meynes (LAP) a organisé sa journée portes ouvertes annuelle. En dépit d'une météo maussade, quelque 500 visiteurs s'étaient déplacés pour découvrir les solutions pédagogiques originales proposées par l'établissement. Ce succès est le résultat du travail fourni depuis des années par une équipe d'enseignants reconnue régionalement très compétente. Comme c'est l'usage, ce sont les élèves qui ont assumé toute

l'organisation de cette importante journée et — au dire des visiteurs — la qualité de l'accueil a été formidable. Le directeur, épaulé des professeurs, s'est rendu disponible pour de nombreuses familles venues inscrire leur enfant. Devant un tel enthousiasme — il n'y aura pas assez de places pour intégrer tous les candidats, notamment en seconde Bac pro —, promesse a été faite de répondre au plus vite aux demandes.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Classes découvertes

Du CP au CM2 les enseignants de l'école élémentaire de Meynes ont permis, courant mars, de faire vivre à leurs élèves un projet éducatif et pédagogique de qualité dans le cadre accueillant du Centre sportif départemental « Espace Gard Découvertes » à Méjannes le Clap.

Une expérience de vie collective, originale, de citoyenneté et d'apprentissage, avec notamment des ateliers spéléologie, tir à l'arc, escalade, équitation ou course d'orientation.

Des contenus pédagogiques et des journées équilibrées, adaptés aux divers participants, propices au dépaysement, qui ont offert les conditions nécessaires au bon déroulement de ce séjour pour les petits Meynois.

La boum de clôture du jeudi soir restera pour nos enfants un autre moment fort de ce séjour réussi, avec la visite surprise du maire, Fabrice FOURNIER et de Morgane ANDRE-BERNAVON, adjointe à l'éducation.

Nos remerciements à l'équipe éducative pour l'organisation minutieuse de ces journées qui ont également fait l'objet d'un accompagnement attentif de la part des parents bénévoles.



PATRIMOINE

Histoires de clochers

Le 19 Février dernier le Pays d'Uzès Pont-du-Gard proposait une visite gratuite de Meynes avec une guide conférencière. Plus de 70 participants ont assisté à cet événement.

Entre passé historique, agricole et parfois familial, nos villages regorgent de pépites et offrent des secrets du patrimoine.

Ainsi, les visiteurs ont pu découvrir au gré de leur déambulation dans nos rues et ruelles pleines de charme, le portail « Est » vestige des fortifications, d'anciennes demeures des templiers, la tour hexagonale, l'Eglise du XII^{ème} siècle, la Place des gardes royaux et bien d'autres facettes de l'histoire du village. Débutées en novembre 2021, ces visites guidées des villages du Pays d'Uzès Pont-du-Gard se poursuivent en avril et mai prochains.

Renseignements :
www.uzes-pontdugard.com
Tél. : 04 66 22 68 88



MANIFESTATION

La fête des potiers et tuiliers

Annulée en 2021 à cause de la pandémie, la première édition de la fête des potiers et tuiliers de Meynes devrait avoir lieu cette année, le 25 septembre prochain.

L'équipe municipale et les bénévoles des associations locales qui se sont lancés dans l'aventure de l'argile, attendent cette manifestation avec impatience.

Une fête conviviale qui permettra de mettre en avant le savoir-faire des acteurs locaux avec notamment la fabrication de la « conscience » (jarre à huile de Meynes), d'accueillir d'autres potiers

et des artisans d'art, des producteurs locaux et un public de voisinage.

L'occasion également de proposer des animations autour de l'olivier et la fabrication de l'huile d'olive, ainsi que des démonstrations à destination des enfants et du grand public sur le thème de la poterie, de la technique du Raku (procédé de cuisson de pièces émaillées) et le prétexte de s'offrir des objets originaux alliant l'utile et le beau.

Le programme complet de ces animations sera communiqué ultérieurement.

CENTRE DE SECOURS

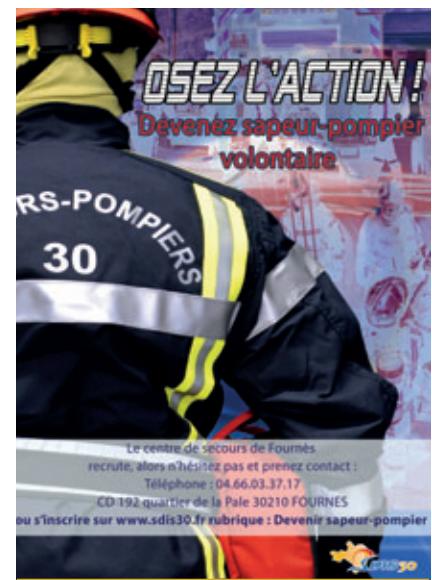
Les pompiers en exercice

Les pompiers du centre de secours de Fournès, sous la direction de l'Adjudant-chef Cyrille LAFRANCE, ont effectué dernièrement plusieurs manœuvres dans différents bâtiments communaux et rues du village.

Au programme :
sauvetage et incendie.

Les soldats du feu, équipés de la tête aux pieds, masques sur le visage, bouteilles d'oxygène dans le dos et lance d'incendie entre les mains se sont appliqués pour ces précieux exercices.

Ces mises en situation proches de la réalité sont programmées, avec le soutien de la municipalité, dans le cadre de la formation des sapeurs-pompiers volontaires.



Le centre de secours de Fournès recrute.

N'hésitez pas et prenez contact :
Tél. 04 66 03 37 17
CD 192 - Quartier de la Pale
30210 FOURNES
ou s'inscrire sur www.sdis30.fr rubrique : Devenir sapeur-pompier

DÉCHETS

Coup de projecteur sur la gestion des déchets

La Communauté de Communes du Pont-du-Gard a mis en place les week-ends « Climat » dédiés à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.

A Meynes le samedi 5 mars, des animations ont été proposées sur la thématique de la gestion des déchets, place de la mairie autour du compostage par le Sitom Sud Gard.

De même, des composteurs étaient proposés aux Meynois au prix de 20€ et la vente se poursuit encore pour les retardataires, en prenant contact directement avec la Communauté de Communes (04.66.37.67.67).

Le lendemain, la municipalité a participé à l'opération « Nettoyons ensemble la nature » sur le territoire communal.

Après un petit déjeuner autour de la fontaine du village, une vingtaine de volontaires équipés de casquettes, de gants et de sacs, certains accompagnés de leurs enfants, ont répondu à l'appel des organisateurs pour récolter un maximum de déchets abandonnés dans la nature.

Pour cette première opération de

nettoyage, les secteurs de la croix de Pitot, du lycée agricole, de la maison de retraite, de la route de Redessan, de la route de Jonquieres et de la voie verte ont été ciblés.

Environ 5m³ de détritus divers (papier, verre, plastique, canettes en alu, masques chirurgicaux) mais aussi des objets insolites, ainsi que des plastiques agricoles ou des bidons de produits phytosanitaires ont été ramassés au cours de cette matinée.

Cette collecte confirme l'impact de cette pollution des milieux, ainsi que la nécessité d'éveiller les consciences et de faire modifier certains comportements inadmissibles.

Au-delà de l'effet bénéfique immédiat, cette action collective a été un excellent moyen pédagogique et convivial de rassembler des bénévoles et de tirer la sonnette d'alarme face à ce fléau.

La municipalité envisage de renouveler cette belle initiative certainement à l'automne. Elle met en demeure, dès à présent, les pollueurs de modifier leur comportement et invite les écovolontaires à se mobiliser encore plus nombreux pour arpenter notre territoire.



<http://www.cc-pontdugard.fr/39-collecte-om.htm>

TÉLÉSURVEILLANCE

Déchèterie intercommunale



Afin de consolider la mise en sécurité de notre déchèterie partagée avec Sernhac, route de Sernhac, trois caméras de télésurveillance ont été installées.

De nombreuses et répétitives incivilités nous obligent à augmenter, nuit et jour, la surveillance de ce point sensible intercommunal. Ce sont donc des caméras type IP 8MP à dissuasion active qui ont été mises en place par une société gardoise, ALARMES PREMIUM, basée à Vestric et Candillac.

Équipé de vision nocturne, ce nouveau système permet un enregistrement 24/24 h et déclenche l'alarme anti-intrusion, si besoin. L'enregistrement et la visualisation sont gérés à distance.

Le coût de l'installation est de 4000 € TTC. Cet investissement a été rendu nécessaire à la suite des dégradations constatées depuis des années et des dépôts sauvages dans et autour du site.



Règlement de la déchèterie :
<http://www.cc-pontdugard.fr/38-decheteries.htm>

PRÉVENTION

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDMR)

Révisé régulièrement, le dossier départemental des risques majeurs reprend avec précision l'ensemble des risques qui pourraient impacter notre commune. Tous les risques y sont définis (climatiques, industriels, sécuritaires, etc.) et les moyens de préventions explicités. Chaque citoyen a le droit de disposer d'une information sur ces risques majeurs potentiels afin de s'en prémunir. Dans ce dossier, outre la description des risques et leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, on y découvre l'exposé des mesures de sauvegarde prévues pour en limiter leurs effets.

Ce DDMR est disponible en consultation à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture, mais aussi à disposition sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : <https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Dossier-Departemental-des-Risques-Majeurs-DDRM/DDRM-2021>



MARCHÉ NOCTURNE

À vos agendas !

Cette année le marché nocturne de Meynes aura lieu le lundi 11 juillet 2022.

Profitez des soirées d'été pour flâner parmi les différents stands et faire le plein de cadeaux, souvenirs, artisanat d'art, produits régionaux.... dénichez des merveilles.

Une belle façon de terminer une journée de vacances !

Vous souhaitez exposer au marché,

voici le lien :

<https://jesuis.createursdoccitanie.com/sinscrire-aux-marches-de-la-communaute-de-communes-du-pont-du-gard/>

Un tarif réduit est proposé aux adhérents du réseau Créateurs d'Occitanie.

- Tous les lundis de juillet à août
- 19h à minuit
- Adhérent : 3 euros / mètre • Non adhérent : 5 euros / mètre
- 06 06 47 76 44
- Date limite d'inscription : 31 mai 2022

RAPPEL

Débroussailler est une obligation légale

Propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti, situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, vous êtes concerné par le débroussaillage, indispensable à la non-propagation du feu. Les dispositions à respecter sont définies par le code forestier, ainsi que l'arrêté préfectoral en vigueur.



TELECHARGEZ LE GUIDE :

<https://www.gard.fr/toute-lactu-du-departement-du-gard/prevention-des-risques-debroussaillage-le-geste-qui-protege-et-qui-peut-parfois-sauver.html>



MAIRIE

1 Place de la Mairie
30840 MEYNES
04 66 57 59 38
accueil@meynes.fr

Ramassage ordures ménagères

- Mardi matin et vendredi matin, ramassage des déchets ménagers (sacs noirs ou gros containers)
- Mercredi matin, ramassage du tri sélectif (sacs bleus ou containers bleus)

Pour les personnes ne disposant pas de container, la CCPG fournit des sacs bleus (recyclables) distribués par la commune une fois par an.

Ramassage des encombrants

2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h.
S'inscrire en Mairie.

À NOTER



PROFESSIONNELS MEYNOIS,

**VOUS SOUHAITEZ
VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?**

Aujourd'hui, c'est possible.

**NOUS VOUS PROPOSONS
UN ENCART PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,
MEYNES, LE MAG'.**

Différentes possibilités s'offrent à vous.
Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes
(*Tarifs et renseignements en mairie*)

Marché communal

Mercredi matin
Place de la Mairie

Médiathèque

Ouverture :
Lundi de 16h à 18h
Mardi de 16h à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires :
mercredi de 9h à 12h
et vendredi de 9h à 12h

Tél. 04 66 57 47 62

Bureau de poste

Place de la Mairie
Tél. 3631

Horaires :
Lundi, jeudi et vendredi 13h30 à 17h et
mercredi 9h à 12h.

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au
04 90 33 61 05

NUMÉROS UTILES



Pompiers.....	18
Police secours	17
Samu.....	15
Urgences (n° unique).....	112
N° d'appel d'urgence personnes muettes et malentendantes (fax ou sms) ..	114
Gendarmerie nationale	04.66.57.51.72
Police intercommunale	06.37.65.44.27
Drogues alcool tabac	08.00.23.13.13
Ecoute cannabis ...	08. 11. 91. 20.20
Ecoute alcool	08.11.91.30.30
SOS amitié	
Montpellier	04.67.63.00.63
Avignon.....	04.90.89.18.18
Sida info service ..	08.00.84.08.00
SOS Medecin	3624
Enfance maltraitée	119
Alerte Attentat/enlèvement	197
Violences conjugales	39 19
Allo maltraitance personnes âgées	39 77
SOS enfants disparus	116 000
Allo Service Public	39 39
Pharmacie de garde	3237
Urgence gaz.....	0800 47 3333
France Télécom	10 13



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BONIN MASEGOSA Victoire, Coline, Ambre	07/01/2022
ASSABRI Ismaël.....	05/02/2022

DÉCÉS

GIBELIN Léopold, Marius	02/10/2021
RODIER née BAUDE Mireille, Louise.....	14/01/2022
DUFOSSEY née BAK Corinne, Monique.....	21/01/2022
HEINRICH née KAKET Evelyne, Josephine, Madeleine	27/01/2022
NICOLAS Raymond, André	28/01/2022
FANTINI née CHABANIS Maryvonne, Paulette, Josette	31/01/2022
ETIENNE née MARENDAZ Claude Eliane	07/02/2022
BONNET née BEFFRE Huguette	13/02/2022
CHAMBON née PARMENT Paulette, Emilienne	13/02/2022
FLÉSIA Jackie, Lucien	23/02/2022
GODARD née DURAND Hélène, Charline, Rolande.....	27/02/2022
ERNESTINE née METTEZ Dolorès.....	27/02/2022
DAROUICH Ahmed	07/03/2022
MILLOT née LE GLATIN Marie, Claudette	10/03/2022
GRZESKOWIAK née BIELARSKI Anna	27/03/2022
ARNAL née ODON Odile.....	28/03/2022

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.



TRIBUNE LIBRE

Groupe de l'opposition

Meynoises,

Meynois,

Le projet de vente du boulodrome est aujourd'hui en suspens.

Aussi nous tenons à vous remercier pour vos messages, votre soutien, et vos signatures dans notre démarche qui nous confortent sur notre position de faire stopper définitivement cette vente.

Nous préférions une valorisation de notre patrimoine plutôt qu'une « bétonisation ».

A votre écoute :

contactetvousmeynes@gmail.com

Groupe majoritaire

Solidarité

Après la Covid-19, comment ne pas évoquer la guerre en Ukraine et les victimes de cette invasion, ou plus proche de nous le sort de cette famille meynoise qui a tout perdu dans l'incendie de sa maison ?

Heureusement au plan local, le principe de solidarité a répondu à celui de vulnérabilité.

Quel réconfort de voir cette générosité s'exprimer ainsi pour répondre à la détresse de toutes ces familles.



Pour mieux
communiquer,
**Meynes lance
sa web app !**



À retrouver sur
www.meynes.fr



Place
du Village



Place du village un service fièrement propulsé par **Barcelona&co**